

**Compte-rendu de la Réunion  
tenue le samedi 8 octobre 2005  
au Restaurant "Le Louis XVII"  
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M <sup>me</sup> de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint
Mme Pierrard	Trésorière

Et Mmes de Confevron, de Crozes, Desmangeot, Védrine,  
MM. Duceur, Gautier, Majewski, Noyé, Spitzer, Turpault.

Était excusé :

M. Chomette.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

## I - La Vie du Cercle

### 1. **Actualités livres**

- Aux Éditions M.C.O.R Christianne (Les Chasteigners 85220 Apremont ) deux parutions :
  - La Maison du Temple de Paris, par Henri de Curzon (reprint)
  - - Recherches Historiques sur le Temple par E.J.J. Barillet (reprint)
- Aux Éditions Grancher (98 rue de Vaugirard, 75006 Paris)
  - Les 100 jours de Robespierre, par Jean François Fayard
- Aux Éditions Tallandier
  - Marie-Antoinette. Correspondance (1770-1793) par Evelyne Lever
- Aux Éditions de Chiré
  - Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme Par l'Abbé Augustin Barruel (1741-1820) 2 tomes.
- Aux Éditions Lanore
  - Les mystères du Sang Royal, de Charlemagne à Louis XVII existe-il une survivance ?  
par Daniel Leveillard, membre du Cercle.  
À commander chez l'auteur : 1, rue Jean Charcot, 76700 Harfleur ; 23€ franco.

### 2. **Émission de télévision :**

Mme de La Chapelle a été l'invité à la fin juin, de la chaîne Direct 8, pour une émission sur Louis XVII, entre 23 et 24h. L'audience fut semble-t-il très bonne.

### 3. **La science au chevet de Nicolas II**

Grace à un linge taché du sang détenu au Japon, une analyse ADN conteste les restes de la famille Impériale retrouvés en Russie (Figaro du 25/08/2005) :

« Selon une étude de chercheurs japonais, dirigée par le professeur en biochimie Tatsuo Nagai, directeur de l'institut médico-légal de l'université Kitodzato, les corps exhumés dans la Fosse aux troncs d'Ekaterinbourg et inhumés à Saint-Petersbourg ne sont pas ceux de la famille impériale russe. Le docteur Nagai a récemment présenté le résultat de son étude au patriarche de Moscou, Alexis II. Le groupe de scientifiques a examiné les tâches de sang et de sueur de Nicolas II retrouvées sur un mouchoir avec lequel le souverain, qui à l'époque n'était que le prince héritier, s'était essuyé après avoir été agressé avec un sabre lors de son voyage au Japon. L'ADN extrait de ces tâches ne correspondrait pas à celui des ossements du squelette présumé du tsar. Dans les années 1990 au Centre d'Aldermaston en Grande-Bretagne, puis aux États-Unis à l'Institut de pathologie des forces armées, l'expert russe Pavel Ivanov avait identifié les ossements d'Ekaterinbourg grâce aux techniques de la biologie moléculaire et du génie génétique. Elles avaient établi avec une probabilité de 99,9 % que les restes de la Fosse aux troncs étaient ceux du tsar, de l'impératrice, de leurs enfants et des personnes qui composaient leur suite. L'Église orthodoxe russe n'a jamais accepté cette authentification. »

## II - Le cimetière Ste Marguerite

Les fouilles ont rendu indisponible le cimetière pour un an. Une analyse a dû être pratiquée ; elle ne doit pas être concluante, sinon on n'aurait pas manqué d'en être informé.

Le Docteur Charlié a rencontré les représentants de la *Commission du Vieux Paris*.

## III - Les Fouilles de 1894 à Ste Marguerite

*par Michelle Védrine*

Un avocat, Maître Laguerre, qui croyait à la survivance, fut amené à contrôler l'examen de 1846. Il décida de refaire une fouille à Ste Marguerite. Le Préfet de Police LÉPINE lui donna l'autorisation, et le curé l'abbé PARADIS n'y vit aucun inconvénient. On ne savait plus très bien où étaient les ossements, mais on se souvint qu'une vieille femme, la mère MONTVOISIN, femme du bedeau avait fait la confidence à la Supérieure des Sœurs de la Charité de Ste Marguerite. Les ossements seraient enfouis derrière la Chapelle des Ames du Purgatoire. En effet, à cet endroit on déterra un coffret, une caisse de chêne près de laquelle gisait l'ancien cerceuil de plomb, éventré – une inscription à demi-visible L ... XVII. Les Docteurs de BACKER et BILHAUT - spécialiste des enfants – vinrent examiner les ossements et rédigèrent un rapport :

*« Nous nous en présence d'un crane sectionné à la scie, par une main très expérimentée. La face est normalement développée, le maxillaire supérieur indique la place normale de 14 dents ; l'incisive gauche fait défaut ainsi que la 1<sup>ère</sup> grosse molaire. Les dents de sagesse sont développées mais non sorties. 13 dents existent sur le maxillaire inférieur à l'état de développement complet, l'avant dernière molaire droite à du être extraite assez longtemps avant la mort. A juger par le développement de la tête, nous pouvons déjà conclure qu'elle appartient à un adolescent d'au moins 14 ans. En mettant en place les vertèbres nous constatons, très manifestement, un léger degré de scoliose. La cage thoracique est peu développée. Dans ce sujet, un certain degré de rachitisme, déviation de l'articulation du genou, une certaine quantité de cheveux (mèches de 12 cm) blonds roussâtre, extrêmement fins ;*

- 1. le sujet est du sexe Masculin*
- 2. il a atteint l'âge de 14 ans – qu'il peu avoir dépassé, l'état des maxillaires, leur développement, leur écartement et le système dentaire corroborent cette assertion*
- 3. Certaines modifications des os, légère scoliose, retard de développement du thorax, léger « genu Valgum » gauche*

*... ..*

*les dents : absence complète des dents de lait, toutes les dents sont définitives ; considération sur les dents : environ 16 ans. Dents de sagesse prêtes à sortir, couronnes fournies, racines longues de plusieurs centimètres ; le 1<sup>ère</sup> trace de la couronne de la dent de sagesse apparaît vers 12 ans. Dents mal rangées et difformes »*

*Conclusion :*

- Crane scié d'une main très experte*
- Cage thoracique peu développée*
- Cheveux Blond Roux*
- Sexe Masculin*
- Modification des os – Scoliose – Genou*

**C'est l'Enfant du Temple, mais qui a plus de 10 ans.**

## IV - Contre-expertise du procès verbal d'autopsie de l'Enfant du Temple

*par Laure de La Chapelle.*

Le procès-verbal d'autopsie des docteurs Pelletan, Dumangin, Lassus et Jeanroy fut publié dans le Moniteur du 26 prairial an III (14 juin 1795) ; et d'après l'European Magazine de décembre 1799 (volume XXXVI page 429) les réactions ne se firent pas attendre :

*« Dans le monde entier, on crut que le jeune roi avait été empoisonné. Comme le cabinet britannique n'avait pas d'autre idée, il ordonna l'examen du bulletin d'autopsie par l'un des plus célèbres médecins. Celui-ci informa le cabinet royal que le jeune roi ne pouvait pas être mort par la cause indiquée dans le bulletin d'autopsie. »* (la scrofule ou tuberculose). Ce médecin célèbre était un expert judiciaire parisien très connu, le docteur Valentin, qui rédigea un contre-rapport. Faute de pouvoir le publier intégralement - le style d'époque est parfois peu compréhensible et souvent indigeste - je voudrais vous en citer les principaux passages :

*« Vous désirez savoir quelle est mon opinion sur les causes de la mort de Louis XVII, roi de France et de Navarre ... Je dois écarter tous les soupçons, ne voir que les faits et compter pour rien les bruits publics, les vraisemblances. Je vais le faire avec cette impartialité qui a toujours accompagné les rapports que j'ai mis sous les yeux des magistrats, pour éclairer leur religion dans des cas difficiles... »*

La justice permet d'attaquer un procès-verbal de deux manières : la première en l'arguant de faux ; la seconde, en prouvant que les conséquences que l'on a tirées des faits qui y sont contenus ne sont pas légitimes. Pour arguer le procès-verbal de faux, il faut avoir le droit de faire une contre-visite ; tous les pouvoirs étant réunis dans les mains de ceux que les circonstances semblent accuser, ont mis à couvert de cette vérification le procès-verbal de l'ouverture du corps de Louis XVII ; mais tous les pouvoirs de la Convention ne peuvent pas faire disparaître de ce rapport les inconséquences qui s'y trouvent, ni légitimer les conséquences tirées des faits par les experts, parce que **ces faits ne prouvent pas que Louis XVII soit mort d'un vice scrofuleux ; ils**

**prouvent au contraire que cette mort doit être attribuée à une autre cause.**

### Examen des tumeurs

Procès-verbal: « Nous avons remarqué, au côté interne du genou droit, une tumeur sans changement de couleur à la peau, une autre tumeur moins volumineuse sur le radius près le poignet du côté gauche ; la tumeur du genou contenait deux onces d'une matière grisâtre puriforme et lymphatique située entre le périoste et les muscles ; celle du poignet une matière de même nature, mais plus épaisse... ». A la lecture de cet exposé, on serait tenté de croire qu'il n'a pas été rédigé par ceux qui l'ont signé. Est-ce ainsi que M. Pelletan, professeur d'anatomie et M. Lassus, professeur de médecine légale, auraient dû désigner le siège des tumeurs ?

La première de ces tumeurs, que ces Messieurs placent à la partie interne du genou, était :

- ou sur le bord latéral interne de la rotule
- ou sur le condyle interne du fémur
- ou à la partie interne sur l'articulation même du genou

Toutes ces parties, qui composent le genou, sont recouvertes de peau, de tissu cellulaire, d'aponévroses, de tendons, d'un peu de graisse, de ligaments ... et là je ne rencontre ni muscles, ni périoste. Quant à la seconde tumeur, sa description n'est pas moins triviale et étrangère à l'art « sur le radius, près du poignet du côté gauche » des professeurs n'ont pas pu s'exprimer ainsi ...

### Le corps examiné était-il celui d'un scrofuleux ? (ou tuberculeux)

De tout ce qu'ont dit les experts de ces tumeurs, rien ne caractérise le vice scrofuleux ... En parlant des « *petits tubercules lymphatiques* » de l'estomac, des intestins, etc. ... ils ont voulu attribuer tous les désordres à la même cause ... D'ailleurs, ce ne sont pas des petits tubercules lymphatiques qui caractérisent la scrofule ; l'on en rencontre chez tous les sujets qui ont péri du marasme (maigreur extrême), qu'elle qu'ait été la cause de la maladie. Un dépôt scrofuleux est toujours accompagné d'un engorgement des glandes. Si la mort de Louis XVII eût été l'effet du vice scrofuleux, les experts auraient observé que les glandes du mésentère (replis du péritoine autour de l'intestin) étaient tuméfiées et obstruées. Les experts n'ont rencontré aucun des symptômes caractéristiques du vice scrofuleux, ils n'ont donc pas été autorisés à conclure que ce vice a été la cause de la mort.

### Quelles sont les causes de la mort ?

Les adhérences des poumons dans toute leur surface ... les adhérences du foie ... doivent être considérées comme les causes du marasme et de la mort. Ces adhérences ont été produites par une cause inflammatoire ; j'affirme que les adhérences qui ont produit les autres accidents et la mort ont eu pour cause une inflammation et que cette **inflammation a été produite par un poison.**

Sauvage (Nos méth.2,p.636 ) assure qu'une légère décoction de corrosif (arsenic) est un poison lent, qui fait périr le malade en le jetant dans le marasme ; l'inflammation a produit des adhérences dans les poumons comme dans les intestins ; cette inflammation a donc eu une cause qui agit tout à la fois sur ces différents viscères. (Suivent deux exemples cliniques : un jeune homme et une femme ayant pris une faible quantité de sublimé corrosif en médication, et décédés avec des adhérences pulmonaires et intestinales). Les adhérences constatées au procès-verbal et qui ont occasionné le marasme et la mort ont été produites par une inflammation, et par le caractère de cette inflammation, d'après les auteurs les plus célèbres, elle ne peut être attribuée qu'à l'effet d'un corrosif. L'identité qui se trouve établie entre les accidents qui ont fait périr le roi et ceux qu'un poison connu et avoué a produits dans le jeune homme qui a fait le sujet de la première observation et les adhérences également rencontrées chez la femme, et qui n'ont pu être attribuées qu'à l'effet du sublimé, **sont autant de preuves qu'un poison lent a été la cause de la mort de Louis XVII ...**

*MM. Doublet, médecin, et Choppart, chirurgien, qui comme Desault ont vu le jeune roi, comme Desault sont morts en moins de quatre jours.*

**Il est donc permis de redouter le nouveau genre de mandat d'arrêt qu'ont adopté les nouveaux Comités.**

## **V - Jacques Joseph ACHARD 1766-1838 (?)**

*par Didier Duval*

Dans cette galerie de personnages hors du commun, voici l'histoire extraordinaire d'une des plus sombres crapules de la Révolution :

Jacques Joseph ACHARD est né en 1766 à Lyon, comme son ami CHALIER, le massacreur fou de Lyon qui était dominicain. ACHARD se destinait à la carrière ecclésiastique puisqu'il était rentré dans l'ordre des Capucins. En 1793 on le retrouve faisant partie de la clique de CHALIER. Il est installé comme perruquier place grenouille et se dit également chirurgien. Devant les exactions de CHALIER et ses complices qui ont la prétention de diriger Lyon le conseil général provisoire condamne le 16 juillet 1793 CHALIER à la guillotine. La Convention Nationale devant cet affront délègue COLLOT D'HERBOIS qui arrive le 4 novembre 1793. Six jours plus tard FOUCHÉ le rejoint. ACHARD est promu agent national, procureur syndic du département, puis receveur du district. Immédiatement, il prend des positions extrémistes et se propose même de remplacer le bourreau « *La guillotine ne va pas, reproche-t-il à COLLOT D'HERBOIS, si tu veux un bon barbier pour faire aller le rasoir national sans savon fais moi signe* ». Lyon était tombé dans les mains d'une cinquantaine d'enragés ressemblants à ACHARD. Ils étaient devenus les maîtres de la ville sous la férule de FOUCHÉ. Se sentant soutenu par ROBESPIERRE. ACHARD ambitionnait ainsi de succéder à CHALIER. Il commença à être très connu de tous les Lyonnais pour ses déclarations ou il fustigeait « *cette classe d'être monstrueux vampires de la société, sangsue de tous les peuples,*

*êtres vils et méprisables que l'on nomme négociants* ». (Papiers trouvés chez Robespierre). Également ACHARD écrivait à son ami GRAVIER qui était juré à Paris au Tribunal Révolutionnaire. Voici un exemple de sa prose :

« *Quels délices tu aurais goûtés, si tu eusses vu avant-hier cette justice nationale de deux cent neuf scélérats ! quelle majesté ! quel ton imposant ! tout est édifiant, quel ciment pour la République* ». ACHARD se rendait souvent à Paris afin de voir son ami ROBESPIERRE ! Celui-ci l'amènera par deux fois au Comité de Salut Public car il semble que ROBESPIERRE l'estimait. Toutes les lettres ACHARD destinées à ses relations parisiennes se terminaient par « *le bonjour à ROBESPIERRE* ». D'après les papiers retrouvés chez ROBESPIERRE par Courtois, ACHARD est mentionné dans la liste « *des patriotes ayant des talents plus ou moins* ». Les amis parisiens d'ACHARD sont PILLOT, BERTRAND, EMERY, FILLION, et GRAVIER. Ainsi il écrit une lettre à celui-ci : « *Du moment où j'aurais pu me procurer les bas pour ROBESPIERRE, je te les ferais passer* ». Le cynique et cupide ACHARD se sentant soutenu, n'hésite pas à écrire à son ami GRAVIER à propos d'un Lyonnais de passage à Paris :

« *Tache défaire surveiller cet individu qui par ses propos n'a pas mérité de l'être. J'ai appris par voie sûre qu'il jouit d'une fortune de 50 000 livres de rente sans compter son commerce* ». Avec de tels bandits, Lyon est livré au pillage, à la concussion, au vol et à la guillotine. FOUCHÉ fut épouvanté lorsqu'il apprit qu'à Paris les têtes des exagérés Hébertistes allaient tomber. Sentant que le vent tournait, le 26 mai 1794 il déclare dissous la honte de Lyon, c'est à dire les 32 comités révolutionnaires recrutés dans la fange la plus haineuse et la plus cupide de la population de Lyon. FOUCHÉ est rappelé à Paris par le Comité de Salut public le 7 avril 1794. Lyon a perdu 45 000 habitants, tués, noyés dans le Rhône, fusillés place des Brotteaux, canonnés, ou guillotines. Le 9 Thermidor arrive, c'est la chute des extrémistes de tous poils. On retrouve ACHARD installé à Paris à cette époque, il se réfugie auprès de camarades car la réaction est telle qu'il lui est impossible de retourner sur les lieux où sa cruauté s'était exercée, les lyonnais n'avaient pas la mémoire courte. Le 25 Thermidor 1794, il est arrêté et enfermé à la prison Talaru ; le 12 octobre 1794, il est écroué à la prison St Lazare sur ordre du Comité de Sécurité générale. Le 1<sup>er</sup> Frimaire, il est transféré à la prison du Luxembourg, puis à la prison de Port Libre. Puis après avoir été jugé par la Haute Cour à Orléans, il retourne à la prison du Plessis, et est libéré le 15 Octobre 1795. Au début 1797, on le retrouve garçon limonadier, puis fin 1797, il est établi à son compte comme limonadier rue de Bretagne. On ignore comment il a pu payer son fond de commerce.

En janvier 1798, ACHARD adresse à la police une lettre de dénonciation calomnieuse contre le frère de François Gaspard PETIT du PETIT VAL châtelain de Vitry, assassiné dans des conditions mystérieuses en avril 1796. L'enquête de police piétinait. DUPONT DUCHAMBON cousin de la victime espérait obtenir l'héritage du châtelain, il s'était donc acoquiné avec ACHARD pour adresser des lettres anonymes à la police. DUPONT DUCHAMBON et ACHARD étaient de vieilles connaissances du temps où tous deux avaient allègrement pillé et massacré les Lyonnais. DUPONT DUCHAMBON habitué du café des Arts, boulevard du Temple n'avait pas eu grandes difficultés pour rencontrer le limonadier ACHARD. Il lui proposa de rédiger quelques lettres de dénonciation à l'encontre du frère du châtelain, héritier de la fortune. Les deux hommes avaient un plan et pensaient pouvoir s'appuyer sur le ministre de la police du Directoire Joseph FOUCHÉ. Ils pensaient qu'en souvenir de Lyon celui-ci ferait pencher la balance de leur côté. Hélas les temps avaient changé et le juge MARTIN fit arrêter et incarcérer les deux crapules le 25 mai 1798 à la prison de l'Abbaye.


Le plan machiavélique de DUCHAMBON était tombé à l'eau. Miraculeusement ACHARD fut remis en liberté le 31 août 1798. Pendant son séjour à la prison de l'Abbaye, ACHARD n'avait pas perdu son temps puisqu'il avait fait connaissance d'un dénommé LHOTE détenu sous l'inculpation de faux congés. ACHARD lui fit part de ses hautes connaissances. Voyant sa libération rapide, LHOTE lui demanda de le faire libérer, en contre partie, il pouvait l'associer à une opération destinée à faire entrer en France six millions de livre de sucre entreposé à Hambourg. Pour cela il était nécessaire qu'un ministre signe l'autorisation d'achat. ACHARD libéré oublia LHOTE, mais celui-ci ne l'oublia pas. LHOTE demanda à son supérieur le général MOULIN sa liberté provisoire, avec ACHARD comme garant. ACHARD accepta. Les deux compères allèrent chercher un banquier disposé à faire l'affaire. Ils se rendirent chez Madame de SOUCY, chez RICHOUX, et un certain ROSE SAINT PIERRE qui était lui-même en relation avec des banquiers. Or les choses traînaient en longueur, enfin ROSE SAINT PIERRE annonça que les fonds étaient arrivés. ACHARD demanda sa commission soit un million dont 400 000 livres versées immédiatement. ROSE SAINT PIERRE refusa, mais ACHARD était intraitable, il expliqua qu'il devait rétribuer le ministre REWBELL. SAINT PIERRE dit qu'il allait voir et quelques jours plus tard ACHARD était arrêté à nouveau par le juge MARTIN. ACHARD ne nia pas d'avoir voulu escroquer SAINT PIERRE, les faits étaient patents. Le juge avant de l'écrouer demanda au ministre de la police son avis. Contre toute attente, il fut décidé de le remettre en liberté.

Après cette affaire, on n'entend plus parler de Joseph ACHARD, puis dans un bulletin de police du 15 novembre 1804, il est demandé à celle-ci de rechercher le nommé ACHARD signalé par le cardinal CAPRERA comme ayant fraudé Martin TORTORA banquier du pape. Nouveau bulletin de police du 31 décembre 1804 qui signale l'arrestation pour fausses lettres de change de STABILINI, MALTAIS et ACHARD qui est accompagné d'une femme et qui se dit lieutenant de vaisseau. Le 10 janvier 1805, la correspondance ministérielle indique : « *Notre chargé d'affaire en Portugal vérifiera si ACHARD et STABILINI n'ont eu aucun rapport avec l'abbé BOREL de Grenoble qui fut lié à Paris avec des faussaires et se réfugia à Cadix* ».

Le 26 août 1805 arrestation d'ACHARD complice de l'attaque de la malle poste en Germinal. En effet le 20 avril 1805, la malle poste de Paris à Bruxelles avait été attaquée dans la forêt de Compiègne et deux voyageurs avaient été dévalisés. Les attaquants au nombre de six étaient déguisés en soldats. Après cette date, on n'entend plus parler de Joseph ACHARD. En 1822, à Carthagène en Colombie, débarque un étranger qui dit s'appeler ARGANYL et être chirurgien. Il est porteur d'un passeport français au nom de Jean François ACHARD, or le sans culottes de Lyon se prénomme Joseph. ARGANYL se fixe à Carthagène, puis fini par s'installer à Santa Fé de Bogota. Il explique qu'il est français originaire d'une ville qui n'est ni Paris, ni Marseille mais celle-ci est située entre les deux. L'homme parle beaucoup, et attache beaucoup d'importance à ce qu'on parle de lui. Il raconte qu'il fut l'ami de ROBESPIERRE, qu'il perdit une grande fortune, qu'il était le seul survivant de l'assassinat de

KLEBER. On s'aperçoit qu'il boite et qu'il traîne la jambe. Certains pensent qu'il a traîné un boulet de forçat à Cayenne. Quand ARGANYL a beaucoup bu, il parle d'une Thérèse qui a tenu une grande place dans sa vie. Les Colombiens qui le questionnent, pensent qu'il s'agit de Madame TALLIEN. Puis ARGANYL explique qu'étant chargé de la garde des enfants Royaux à la prison du TEMPLE, il a violé et engrossé Marie Thérèse Charlotte la fille de LOUIS XVI qui a eu un enfant de lui. Or, c'est un hâbleur car nous savons qu'il n'a jamais monté la garde au Temple. Mais ARGANYL laisse circuler divers propos à son sujet car il est très soucieux de faire parler de lui. Il était installé chirurgien et pour attirer la clientèle, il ne réclamait des honoraires qu'après complète guérison. Il parie un jargon de portugais et de français, et prétend être lié avec Joseph BONAPARTE et avec LAFAYETTE qu'il dit avoir suivi en Amérique. Une autre fois il propose au gouvernement Colombien d'obtenir de la France un emprunt de 30 millions de francs.

En 1828, on le voyait journalièrement se promener dans les rues de Santa Fé. C'était un homme solidement bâti avec des cheveux blancs et un visage d'une grande pâleur. Il donnait l'impression d'avoir soixante-dix ans. Chez lui il écrivait beaucoup et le musée de Santa Fé a conservé de lui un traité de chimie signé des hiéroglyphes suivants :

▽ J, L K7AJ, Y le d h KE 

A ce jour personne n'a pu décrypter celui-ci. Avis aux amateurs d'énigmes, car cette étrange signature pourrait bien nous donner la clé de cette affaire.

En 1828, le brick français "L'Amitié" fait naufrage sur la côte colombienne. ARGANYL recueille un naufragé nommé François CHAPOUL, et en fait son domestique. Quelques années plus tard, avant de mourir ARGANYL explique à CHAPOUL qu'il lui laisse un manuscrit scellé de ses mémoires, avec instruction de les remettre à une grande bibliothèque de Paris. On n'entendra plus parler de CHAPOUL ni de ces fameuses mémoires que nul n'a vues. Plusieurs démarches furent faites auprès de la bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Mazarine mais celles-ci restèrent sans suite.

Qui était ARGANYL? Joseph ACHARD le barbier de la place Grenouille à Lyon, ami de l'infâme CHALIER ? Jean François selon le passeport frère pie Joseph ? Ou bien comme le pense le grand érudit Léonce GRASILLIER, ACHARD serait un ACHARD né à Draguignan, déserteur de l'armée d'Italie, auteur d'escroquerie qui aurait commandé un navire pour le compte de Joseph BONAPARTE. ACHARD se serait engagé à assassiner l'empereur moyennant une forte somme qu'il aurait reçue. Avec cet argent, il serait parti à la Havane et de là en Colombie.

Le mystère reste entier. La solution se trouve certainement à la Bibliothèque Nationale de Bogota au service des Archives. En recherchant l'ouvrage de Gustave MICHELSEN « El Doctor ARGANYL » publié dans la revue Santa Fé Y Bogota Revista Mensual Tome III fascicules 15 et 5, peut être un chercheur trouvera la réponse et nous donnera des détails sur certains points de la révolution. Par contre, Joseph ACHARD limonadier rue de Bretagne recevait chez lui les survivants de la Convention, du Club des Jacobins et certains municipaux qui avaient monté la garde au Temple. Tous ces individus racontaient leurs souvenirs. Ce qui nous amène à évoquer: REGNAULT WARIN, journaliste à Paris sous la Terreur. Celui-ci tenait un journal étrange qui s'appelait "La Bouche de Fer". Ce titre bizarre avait été donné parce qu'une bouche de fer était installée dans le mur de son local, et chacun pouvait y déposer d'une manière anonyme ses ragots ou ses informations, comme il était pratiqué sous le gouvernement du Doge de Venise. Ainsi REGNAULT raconte qu'Édouard ATKINS fils de la célèbre anglaise qui dépensa sa fortune pour délivrer la famille royale, avait réussi à s'introduire subrepticement dans la prison du Temple et y aurait rencontré la fille de LOUIS XVI qu'il aurait mise enceinte. Que savait REGNAULT WARIN ? Peu de choses mais avec une maigre information et beaucoup d'imagination et de talent, on peut faire rêver le public. L'histoire était romantique, mais pourquoi alors BONAPARTE fit-il saisir le livre et détruire les presses ?

## VI - "Le Roi Perdu - Mémoires de Vaisons », d'Octave Aubry

par Jean-Claude Pilyrou

Bref rappel : l'historien et futur académicien Octave Aubry reçoit en 1923 le manuscrit des mémoires du comte de Vaisons, collaborateur du comte Decazes, président du conseil de Louis XVIII.

Dans ce manuscrit, Vaisons est chargé par le roi d'enquêter sur l'affaire Louis XVII. Il visite des témoins de l'époque (le docteur Pelletan, qui a prélevé le fameux cœur des analyses de 1999-2000 - la veuve Simon, femme du 1<sup>er</sup> gardien du Dauphin - la duchesse d'Arbrantés - le gardien Gomin). Puis il va voir Barras, "tueur" de Robespierre. Barras lui dit qu'il a fait sortir le fils de Louis XVI du Temple le 25/8/1794. Ses complices étaient le tout nouveau gardien de l'enfant, Christophe Laurent (un protégé créole de Barras) et la sœur de celui-ci, qui introduisit le substitué déguisé en fille. Joséphine de Beauharnais est mise au courant de l'affaire. Fouché, chef de la police secrète de Barras, le sera bientôt. Louis XVII sera envoyé à St Domingue l'année suivante. Barras n'en sait pas plus. Fouché aura entre temps pris l'affaire en mains. Bonaparte arriva (1799); Barras sera éloigné et Fouché ne lui donnera que de vagues nouvelles du jeune homme. Vaisons rapporta à Louis XVIII les faits. Le roi envoya aussitôt (1<sup>er</sup> mars 1820) Vaisons chez Fouché, exilé à Trieste (Italie). Fouché ne dira mot à Vaisons. Il veut son retour en France contre la vérité sur l'énigme du Temple. Et Louis XVIII ne veut pas de Fouché ! Le comte de Vaisons termina ainsi son enquête. Début février 1821, la veuve de Fouché, décédée en décembre 1820, se présenta devant Vaisons. Elle lui remit un paquet de lettres : des courriers de Laurent à Fouché, et un courrier expliquant la fin de Louis XVII, tué lors d'une émeute à Port-au-Prince (Haïti) le 16/9/1803. Le Dauphin vivait jusqu'ici chez une dame Rolland de La Toste. Vaisons en informa Louis XVIII.

Aubry fut acclamé lors de la sortie des «Mémoires» de Vaisons (Le Roi Perdu). Mais il déclara bien vite que c'était un roman sorti de son imagination ! Dans un courrier adressé à un abbé, sa fille, avocate, déclara que son père fut convoqué par le pape Pie XI au Vatican. Il revint de Rome et ne parla plus jamais de cette affaire. II

détruisit sans un mot ses papiers peu de temps avant sa mort en 1946. J'ai photocopié de ce courrier de 1957.

Le comte de Vaisons n'aurait donc jamais existé, pas plus que la dame de la Toste. **DONC ROMAN !!!!!**

Et bien sans doute que non ! Intrigué, j'ai tapé sur Internet les dates de naissance et de mort de "Vaisons" : 1786-1873. Et la merveilleuse machine me donna ceci :

"Mémoires du marquis-général de Bonneval - 1786-1873" éditées chez Plon – 1900.

Curieux, j'ai lancé ma petite enquête sur Bonneval. Au début de l'Empire, il entre dans l'armée, côtoie l'Empereur épisodiquement, accède à des postes comme aide de camp des maréchaux Duroc et Soult. En 1814, il se rallie à Louis XVIII, reste fidèle au roi aux Cent-Jours. Il sert ensuite aux Tuileries aux gardes du corps de 1814 à 1830. Il refuse de servir Louis-Philippe et se retire.

Voici les points communs entre "Vaisons" et Bonneval :

- Les années de naissance et de décès : 1786-1873
- Aubry reçoit le manuscrit de "Vaisons" des mains d'un petit-neveu de ce dernier, Le Marquis de B... (Bonneval ?)
- Vaisons parle de Charles X, "son vieux maître". Bonneval accompagne ce roi jusqu'à Cherbourg lors de l'exil de 1830.
- Vaisons refuse de servir Louis-Philippe, comme Bonneval.
- Vaisons est doué pour l'écriture ; Bonneval écrit ses "Mémoires anecdotiques".
- Vaisons dit qu'il a un ancêtre prénommé Melchior, tout comme Bonneval.
- Dans « Le roi perdu - Mémoires du comte de Vaisons », Vaisons dit page 201 : « Le duc Decazes ne me le pardonna jamais, je crois, tout à fait ». (il s'agit d'une histoire de jalousie entre le premier ministre du roi et Vaisons). Dans ses « Mémoires anecdotiques », Bonneval dit page 271 : « Monsieur Decazes fit bonne mine à ce coup droit, mais il ne me le pardonna jamais, je le crois ». (Bonneval a reproché à Decazes d'avoir rallié Louis-Philippe). Pratiquement la même phrase !!!! Un acteur commun : Decazes ! et un noble au service des Bourbons.

#### **Vaisons était Bonneval ! C'est certain.**

Nous pouvons résumer les choses en trois solutions possibles :

1- L'ouvrage publié par Aubry est la vérité ; donc le cœur analysé en 2000 n'est pas celui de Louis XVII ; Bonneval a brouillé les pistes dans son manuscrit afin que l'on ne sache pas qui l'a écrit ? ainsi qu'Aubry.

2 -Bonneval a perdu la tête et a écrit cette fantaisie. Curieux pour un personnage qui est sur la liste des descendants d'Hugues Capet, et qui est général ! D'autre part, il devait être très documenté ! Hypothèse a rejeter.

3 -Aubry a écrit cette fantaisie en prenant comme exemple la vie de Bonneval. Mais pourquoi un écrivain sérieux va-t-il pondre ce roman ? Il implique un grand nombre de familles nobles (Vaisons a un ancêtre qui a épousé une ancêtre de la famille de Castellane-Majastres ; la famille Decazes est au courant, les Arbrantés ont leur ancêtre Laure Junot qui est visitée par Vaisons - en 1923, toutes ces familles existent !). **D'autre part, pourquoi avoir fait naître Vaisons au château de Saillans (dans la Drôme où il n'y a pas de château - mais château à Saillans, dans la Gironde, non loin du lieu de naissance de Decazes !)**

Vaisons dit qu'il a un ancêtre qui a pour prénom Melchior. Cela n'est pas dans l'ouvrage de Bonneval. Il a donc fallu qu'Aubry le sache !!! Et pourquoi Aubry n'a-t-il pas recopié à l'identique la phrase de Bonneval sur Decazes, quant à faire ? Pourquoi le récit qu'aurait écrit Aubry est-il si précis ? (exemple Vaisons dit que Louis XVIII est assis sur un fauteuil parsemé d'abeilles impériales).

**Vaisons dit que Simon quitta le Temple suite à un désaccord avec Chaumette, procureur de la Commune de Paris. Ceci est faux ; Simon quitta le Temple car la Commune vota un texte interdisant le cumul des fonctions. Simon était gardien de Louis XVII et membre du conseil. Il décida d'abandonner la garde de l'enfant. Aubry, qui ne rectifie pas les dires de Vaisons, le savait, mais Bonneval pouvait l'ignorer !** Vaisons arrête son enquête en mars 1820, après avoir fait son rapport à Louis XVIII sur le refus de Fouché de livrer des informations sur Louis XVII. Pourtant les mémoires de Vaisons sont datées d'avril 1819 à juin 1820. D'avril à juin 1820, qu'a fait Vaisons ? Cette date de juin 1820 est celle de la mort du régicide Louvel.

#### Note de la Présidente :

O. Aubry cite un cimetière des Marisques à Haïti. Il existe à Port-au-Prince un cimetière des GOYAVES (petit fruits, comme les MARISQUES). Quant aux Rolland de la Toste, il y a à Haïti une famille de La TASTE.

Donc, roman à clé ?

## **VII - Questions Diverses**

- La prochaine réunion aura lieu le 3 décembre 2005.

La séance est levée à 17h00

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux